



Republic of Zambia
Ministry of Commerce, Trade and Industry

TABLE-RONDE SUR L'INITIATIVE NEPAD-OCDE POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

Lusaka, Zambia, 27-28 Novembre 2007

***Renforcer l'évaluation des conditions de l'investissement et la réforme
dans les pays du NEPAD***

Table ronde régionale

Lusaka, Zambia
27-28 novembre 2007

Accueillie par le Gouvernement de la République de Zambia

**Co-organisée par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le
Comité de l'investissement de l'Organisation de coopération et de développement économiques
(OCDE)**

La table ronde se tiendra au
Mulungushi International Conference Centre
Lusaka, Zambia

*Avec l'appui des Gouvernements respectifs
de l'Allemagne, de la Belgique et du Japon*

En partenariat avec



United Nations
Economic Commission for Africa



I. Rappel

De nombreux gouvernements africains privilégient la solidité des conditions de l'investissement. Dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le Secrétariat du MAEP s'emploie à renforcer la composante du Mécanisme d'évaluation par les pairs qui porte sur les conditions de l'investissement. Les pays d'Afrique cherchent aussi à multiplier les possibilités de comparer les évaluations des conditions de l'investissement, les programmes nationaux de réforme et leurs impacts sur certains secteurs précis.¹

II. Objectifs et résultats attendus

La table ronde explore ces dimensions. Elle a pour objectif général de concevoir des instruments qui aideront les pays du NEPAD à renforcer les aspects du MAEP relatifs aux conditions de l'investissement et à servir la mise en œuvre des réformes des conditions de l'investissement, avec un accent spécifique sur l'environnement de l'investissement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Les résultats attendus de la table ronde incluent:

- Un ensemble de lignes directrices éprouvées sur la manière de compléter les aspects relatifs aux conditions de l'investissement du questionnaire d'autoévaluation du MAEP dont disposent les pays du NEPAD, afin de soutenir et de renforcer leur capacité à mettre en œuvre des réformes qui favorisent les conditions de l'investissement ;
- Des propositions concrètes sur la manière de renforcer les aspects relatifs aux conditions de l'investissement du MAEP ;
- Le renforcement des capacités locales pour développer les aspects relatifs aux conditions de l'investissement d'un Programme national d'action (PNA) et pour mobiliser les ressources requises pour mettre en œuvre et suivre ce PNA ;
- Un avant-projet de lignes directrices qui, s'appuyant sur les nouveaux *Principes de l'OCDE pour la participation du secteur privé aux infrastructures*, s'appliquent au secteur de l'eau et de l'assainissement dans le contexte des pays d'Afrique, afin de favoriser une meilleure implication du secteur privé.

¹ Telles étaient les principales conclusions et les résultats de la précédente table ronde de l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, tenue à Brazzaville, Congo, en décembre 2006. Voir www.oecd.org/daf/investissement/afrique.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

INITIATIVE NEPAD-OCDE POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE	
TABLE RONDE RÉGIONALE	
1^{ère} JOURNÉE : TIRER PLEINEMENT PARTI DU MAEP POUR MENER DES RÉFORMES QUI FAVORISENT LES CONDITIONS DE L'INVESTISSEMENT	
09:00 – 09:30	Enregistrement des participants
09:30 – 10:00	Observations liminaires : <ul style="list-style-type: none"> • Pr. Firmino Mucavele, Secrétaire exécutif du NEPAD • Bernard Kouassi, Directeur général, Secrétariat du MAEP • Mario Amano, Secrétaire général adjoint de l'OCDE
10:00 – 10:30	Allocution inaugurale sur les conditions de l'Investissement en Zambie : <ul style="list-style-type: none"> • L'Honorable Félix Mutati, MP, Ministre du Commerce, des Affaires et de l'Industrie, République de Zambie
10:30 – 11:00	Pause café
SÉANCE 1 : LE MAEP ET LES CONDITIONS DE L'INVESTISSEMENT : LES DÉFIS	
<p>Cette séance examinera les aspects du processus du MAEP relatifs aux conditions de l'investissement, aussi bien en termes d'autoévaluation et du Programme national d'action, qu'en termes de période de suivi, afin de tirer les enseignements des premiers résultats obtenus par les pays d'Afrique. Cela tendra également à amener les pays d'Afrique inscrits dans le processus du MAEP à une compréhension des principes et des pratiques de l'assistance officielle de développement pour la réforme des conditions de l'investissement.</p>	
11:00 – 13:00	Présidence : <ul style="list-style-type: none"> • Ambassadeur Bethuel Kiplagat, Membre du panel des personnes éminentes du MAEP
11:00 – 12:30	Exposé : <i>Aperçu général des défis liés à la matière du MAEP relative aux conditions de l'investissement</i> <ul style="list-style-type: none"> • Kojo Busia, Unité de Soutien du MAEP, Commission économique pour l'Afrique
	Réponses : <ul style="list-style-type: none"> • Afeikhen Jerome, Coordinateur, Gouvernance et gestion économiques, Secrétariat du MAEP • Débat d'experts réunissant les pays d'Afrique avancés dans l'application du MAEP afin de partager leur expérience sur les aspects du MAEP relatifs aux conditions de l'investissement: Francis Appiah (Ghana), Edward Kasumba (Rwanda), Grace A Ongile (Kenya) et Fatima Karadja (Algérie). • Débat d'experts réunissant des représentants du G8 et de la communauté des bailleurs de fond afin d'examiner comment ceux-ci peuvent aider les pays d'Afrique dans l'application du MAEP : Ken Kwaku (ICF), Nigel Twose (Banque Mondiale), Ronald Meyer (BMZ), Hugh Scott (DFID), Shiro Nabeya (JICA) et David Batt (FPA Unité de Soutien).
12:30 – 13:00	Débat général
13:00 – 15:00	Déjeuner*

* La réunion du Groupe de Direction de l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'Investissement en Afrique aura lieu durant la pause déjeuner.

SÉANCE 2 : RENFORCER LES CAPACITÉS POUR LA PHASE D'AUTOÉVALUATION DU MAEP DANS LE DOMAINE DES CONDITIONS DE L'INVESTISSEMENT

La phase d'autoévaluation du MAEP se fonde sur un questionnaire qui porte sur 25 objectifs et comprend 58 questions et 183 indicateurs. Cette séance a pour but de mettre en place et de renforcer les capacités des pays d'Afrique en phase d'autoévaluation du MAEP en fournissant et en mettant à l'essai les moyens de traiter les questions concernant l'investissement par le développement et l'utilisation du CAI, instrument d'évaluation des conditions de l'investissement.

15:00 – 18:00	<p>Présidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nambi Chilemo, Directeur adjoint, Conseiller de l'Investissement en Afrique
15:00 – 16:00	<p>Exposé : <i>Aperçu général du projet CAI, Guide de l'utilisateur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jonathan Coppel, Division de l'investissement, OCDE <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chungu Mwila, COMESA, Directeur de la Promotion de l'investissement et du développement du secteur privé
16:00 – 16:30	Pause café
16:30 – 17:30	<p>Exposé : Mise à l'essai de la panoplie du guide de l'utilisateur du projet du CAI à la Zambie pour la phase d'autoévaluation du processus du MAEP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Francis Chigunta, universitaire et consultant, Zambie et Anne Chime Zulu, CUTS, Zambie) <p>Réponse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Likolo Ndalamei, Directeur adjoint de cabinet, Secrétariat chargé des affaires économiques et des finances, Cabinet, Zambie
17:30 – 18:00	Débat général

*A la fin de la première journée de la table ronde, un cocktail vous sera servi pendant la présentation de divertissements culturels de la Zambie et sera suivi d'un dîner. Ceci aura lieu au sein des locaux du lieu de la conférence, au Mulungushi.

2^e JOURNÉE : QUEL ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE POUR UNE PARTICIPATION UTILE DU SECTEUR PRIVÉ AU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

C'est en Afrique sub-saharienne que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est le plus faible et, selon les estimations, les investissements nécessaires pour l'étendre, soit vingt milliards de dollars par an sur les deux prochaines décennies, sont plus de deux fois supérieurs aux dépenses d'investissement actuelles. Alors que le financement du secteur peut provenir de multiples sources (par ex. les recettes publiques, l'APD et des moyens financiers privés), les engagements sont décevants, et les infrastructures en eau et en assainissement restent le secteur le moins attrayant aux yeux des investisseurs privés.

Cette 2^e journée de la table ronde a pour but de cerner les facteurs qui freinent l'investissement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement des pays d'Afrique. S'appuyant sur les *Principes de l'OCDE pour la participation du secteur privé aux infrastructures*², nouvel instrument d'action pour encourager l'investissement privé dans les grands projets, elle a pour objet de déterminer comment appliquer des lignes directrices dans le contexte africain et les adapter à la spécificité du secteur de l'eau et de l'assainissement, afin de favoriser la mobilisation d'investissements supplémentaires au bénéfice de tous.

SÉANCE 1 : L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT PAR LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE : OÙ EN EST-ON ?

Cette séance a pour objet de mettre en lumière et de discuter des bonnes pratiques issues de l'expérience des pays africains pour s'attaquer aux blocages de l'investissement et de faire le point sur les conditions qui favorisent l'investissement du secteur privé, tant national qu'étranger, dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

La séance traitera les questions suivantes :

- Quels sont les points forts et les points faibles des expériences passées de participation du secteur privé au développement des infrastructures en eau et en assainissement ?
- Comment la coopération entre le secteur privé et le secteur public pour le développement de ces infrastructures a-t-elle évolué ?
- Quelles orientations donner sur les rôles respectifs du secteur privé et des organismes publics, et sur les mécanismes qui permettent d'assurer la réussite du partenariat au profit de tous ?

08:30 – 09:30

Présidence :

- Pierre Poret, Chef de la Division de l'investissement, OCDE

08:30 – 09:10

Exposé : *L'expérience acquise par les pays d'Afrique en matière de participation du secteur privé au développement des infrastructures en eau et en assainissement et les enseignements qui s'en dégagent.*

- Céline Kauffmann, Division de l'investissement, OCDE, et Edouard Pérard, consultant

09:10 – 09:30

Débat général

SÉANCE 2 : L'APPLICATION DES PRINCIPES DE L'OCDE AU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

L'intensité capitalistique, l'ampleur des dépenses initiales, les délais d'amortissement, l'immobilité des actifs et la faiblesse des taux de rentabilité qui caractérisent les investissements d'infrastructure en eau entraînent des risques élevés, surtout lorsque l'information initiale fait défaut et que les conditions d'investissement sont précaires. Ces caractéristiques limitent l'échelle de l'investissement privé dans les infrastructures de l'eau et de l'assainissement.

² Le texte de ces *Principes* peut être consulté à l'adresse : www.oecd.org/daf/investment/instruments.

Les deux débats d'experts s'appuieront sur les *Principes de l'OCDE pour la participation du secteur privé aux infrastructures* afin de mettre en évidence les conditions précises d'environnement et les modalités de gouvernance qui favorisent l'investissement et l'engagement bénéfique du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

DÉBAT D'EXPERTS A : DÉFINIR LE CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE D'UNE COOPÉRATION EFFICACE

Ce premier débat vise à traduire pour le secteur spécifique de l'eau et de l'assainissement les trois séries de difficultés qui, dans les *Principes*, sont définies comme suit : I) assurer un environnement propice ; II) renforcer les capacités et susciter l'adhésion ; et III) traduire des relations de travail stimulantes en orientations opérationnelles à l'usage des protagonistes du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Le débat portera sur les questions suivantes :

- Quels éléments faut-il réunir pour que l'environnement institutionnel soit plus favorable et encourage ainsi l'engagement du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ?
- Comment renforcer les capacités et susciter l'adhésion à tous les niveaux pour réaliser les objectifs communs ?
- Qu'implique une coopération efficace et de qualité des secteurs public et privé ?

09:30 – 11:30

Modérateur :

- Céline Kauffmann, Division de l'investissement, OCDE

09:30 – 11:00

Débat d'experts réunissant des experts du secteur de l'eau et de l'assainissement : Winfred Kalebu (*Association of Private Water Operators*, Ouganda), Jack Moss (*Aquafed* et représentant du groupe sur l'eau de BIAC), El Iza Mohammedou (*Forum Africain pour la Réglementation des Services Publics*), Kelvin Chitumbo (*NWASCO*, Zambie), Ahmed Ould Mohamed Ould Moctar (*ARE*, Mauritanie), Cheikh Fall (*SONES*, Sénégal), Urooj Amjad (*Building Partnership for Development*) et Warren Nyamugasira (*Water and Sanitation Dialogues*, NGO Forum, Ouganda).

11:00 – 11:30

Débat général

11:30 – 11:45

Pause café

DÉBAT D'EXPERTS B : ENCOURAGER LE COMPORTEMENT RESPONSABLE DES ENTREPRISES

L'accès à l'eau potable est un besoin essentiel de l'être humain et une importante source d'effets externes positifs, en particulier sur la santé publique. Face aux énormes besoins en infrastructures, le partenariat entre l'État et le secteur privé doit non seulement définir l'environnement adéquat, mais aussi l'engagement sincère et résolu des opérateurs privés. Cette séance en sous-groupes vise à recenser les principaux aspects d'un comportement responsable des entreprises dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Cette séance en sous-groupes traitera les questions suivantes :

- Quels sont les principaux aspects d'un comportement responsable des entreprises dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ?
- Comment les participants du secteur privé peuvent-ils s'assurer que leurs activités répondent mieux encore aux objectifs de réduction de la pauvreté des autorités publiques ?
- Comment le secteur privé peut-il renforcer le dialogue avec le grand public, notamment les consommateurs et les collectivités, pour favoriser l'entente et de meilleurs résultats ?

11:45 – 13:30

Modérateur :

- Pierre Poret, Chef de la Division de l'investissement, OCDE

11:45 – 13:00	Débat d'experts réunissant des experts du secteur de l'eau et de l'assainissement (voir session précédente).
13:00 – 13:30	Débat général
13:30 – 15:00	Déjeuner
SÉANCE 3 : DEVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS QUI ATTÉNUENT LES RISQUES: LE RÔLE DES BAILLEURS	
<p>Renforcer l'environnement général de l'investissement est une œuvre de longue haleine. Cependant, des innovations, notamment dans le domaine financier, peuvent contribuer à réduire les risques dans un environnement d'investissement imparfait. Ainsi, de récents progrès dans le domaine des garanties et autres mécanismes d'atténuation des risques rendent le financement infranational une solution envisageable, et contribuent à attirer l'investissement et à mobiliser les ressources du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.</p> <p>La séance traitera les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels enseignements peut-on tirer de l'expérience acquise de l'utilisation de ces instruments dans le contexte des pays d'Afrique ? • Comment les perfectionner, notamment en s'inspirant de l'expérience acquise par d'autres régions en développement ? • Quel est le rôle des bailleurs pour favoriser la mise au point et l'adoption de méthodes de gestion des risques adaptées ? • Comment encourager la mise au point et l'utilisation judicieuse des garanties et autres mécanismes de réduction des risques pour attirer les investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ? 	
15:00 – 16:30	Présidence : <ul style="list-style-type: none"> • Amani Abou-Zeid, Bureau du Vice-président: Infrastructure, Secteur Privé et Intégration Régionale, Banque africaine de développement
15:00 – 16:00	Exposé : <i>Quel est le rôle des garanties et autres mécanismes de réduction des risques dans des conditions d'investissement imparfaites ?</i> <ul style="list-style-type: none"> • Jim Winpenny, auteur du Rapport Camdessus et de l'Étude de l'OCDE sur Garantir le développement ? L'impact des garanties financières.
	Réponses : <ul style="list-style-type: none"> • Attie Van Zyl, INCA • Joel Kolker, Responsable du Programme Regional Afrique, PPIAF • Barbara Kazimbaya-Senkwe, Représentante Zambie, WSP
16:00 – 16:30	Débat général
SÉANCE DE CLÔTURE : RÉSUMÉ, PROCHAINES ÉTAPES ET CONCLUSIONS	
16:30 – 17:30	<ul style="list-style-type: none"> • Un représentant du NEPAD et de l'OCDE feront la synthèse des conclusions des deux journées de débat de la table ronde, proposeront différentes solutions possibles pour mettre en œuvre les conclusions et recommandations et décriront à grands traits la prochaine étape de l'<i>Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique</i> • Observations de clôture du pays d'accueil